

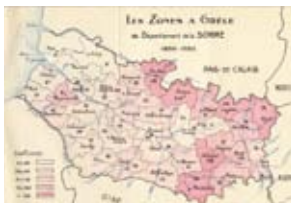
PANIQUE CLIMATIQUE

TDS

TEXTES ET DOCUMENTS SUR LA SOMME

Elise Cassel

TOME 1 : LES TEXTES



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME

61 rue Saint-Fuscien

80000 Amiens

Téléphone : 03 60 03 49 50

Télécopie : 03 60 03 49 59

archives@somme.fr

Les documents figurant dans ce T.D.S proviennent
des collections des Archives départementales de la Somme.

ISBN 978-2-86080-019-8

© Archives départementales de la Somme, 2013.

Tous droits de traduction et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement
de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. »

(Article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle. Loi n° 92-597 du 1^{er} juillet 1992).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une
contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorise, aux termes des alinéas 2° et 3°a de l'article
L. 122-5, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste
et non destinées à une utilisation collective [...] » d'une part, et d'autre part,
que « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique,
pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

Ce premier tome consiste en un recueil de textes explicatifs et de pistes pédagogiques à exploiter. Les documents utilisables en classe sont insérés dans le second volume par souci de qualité de reproduction pour une utilisation en classe.

Avant-propos

• Page 3

Les pieds dans l'eau

• Page 5

Entre petit et grand coup de vent

• Page 14

Quand le thermomètre s'affole

• Page 18

Quand tombe la grêle

• Page 23

La terre en colère

• Page 26

Lexique

• Page 28

Bibliographie

• Page 29

Le calme apparent de notre climat peut laisser penser que notre département est à l'abri de catastrophes naturelles majeures. Or, au regard des siècles passés, celui-ci était coutumier des calamités et catastrophes qui frappaient durement les populations. A l'époque, la catastrophe, par son caractère soudain et violent, était difficilement acceptable. Les autorités locales avaient peu de moyens pour anticiper ces risques, la météorologie étant peu développé. Progressivement, les hommes ont tenté de trouver des moyens de prévention afin de réduire les conséquences, notamment les coûts financiers importants engendrés par ces catastrophes naturelles.

La tempête de 1999, les inondations de 2001 et la canicule de 2003 ont remis en lumière les notions de catastrophes naturelles dans la Somme et la vulnérabilité du milieu et de ses habitants face à la nature. Parfois, la catastrophe est associée à plusieurs phénomènes comme par exemple les tempêtes et les inondations...

Ce numéro de TDS permet de recenser les différentes catastrophes qu'a connu le département de la Somme, d'en mesurer l'ampleur, les particularités et les conséquences. Il donne aussi des exemples en terme de prévention, d'indemnisation et de réparation tout en insistant sur le vécu ressenti par les hommes lors de ces tragiques événements.

Elise Cassel

Le département de la Somme subit régulièrement des inondations. Elles sont causées par des débordements du fleuve Somme, mais aussi de rivières comme l'Authie. Ces débordements résultent essentiellement de pluies continues, mais peuvent être aussi provoqués par une fonte rapide de la neige, tombée en grande quantité. Dans l'ouest du département, les inondations sont davantage liées aux fortes amplitudes de la marée, parfois dramatiques. En effet, l'intérieur des terres jusqu'aux environs d'Abbeville, selon l'ampleur du phénomène, est envahi par les eaux. Les inondations marquent profondément les esprits et effrayent bon nombre d'habitants de part l'importance des dégâts occasionnés. Elles sont fréquentes, parfois éphémères, parfois continues.

Les crues les plus spectaculaires sont celles de 1615, 1635, 1658, 1715-1716, 1784 et 1799. Les XIX^e et XX^e siècles ne sont pas épargnés : 1820, 1840, 1841, 1879, 1987, 1988, 1990, 1992, 1994, 1995, 1999 et enfin 2001.

■ Le pourquoi du comment

Le sol se réchauffe, la neige fond

Les inondations sont, en partie, le résultat du dégel et de la fonte des neiges. L'agriculture, tout comme l'industrie et les infrastructures, souffrent de ce phénomène.

- **Document 1 : Lettre des administrateurs du département de la Somme aux administrations municipales au sujet de l'inondation, 1799. Archives de la Somme, L 384.**

Janvier 1799 : la Somme déborde. Abbeville et ses alentours sont fortement touchés. Le dégel est seul en cause. Les récoltes sont compromises, l'élevage est en souffrance, les bâtiments sont détruits.

- **Document 2 : Lettre du sous-préfet d'Abbeville au préfet, 19 janvier 1841. Archives de la Somme, 99 M 79964.**

En 1841, le niveau du canal de la Somme s'élève au delà des digues. Libérée, l'eau se répand en plusieurs points de la vallée qu'elle submerge, causant d'importants dégâts. Fonte rapide de la neige et pluies abondantes ont cumulé leurs effets et ainsi engendré ce phénomène, le sol et les nappes phréatiques ne pouvant absorber une telle quantité d'eau. En visite sur les lieux de la catastrophe, le sous préfet informe le préfet des dégâts provoqués : les cultures de lin et de chanvre flottent à la surface de l'eau et les habitations sont envahies par les eaux. Le secteur du Marquenterre est particulièrement sinistré. Des mesures de secours sont prises par le maire de Rue ordonnant, par exemple, l'évacuation des habitants par barques.

- **Document 3 : Lettre du sous-préfet d'Abbeville au préfet, 15 janvier 1841. Archives de la Somme, 99 M 79964.**

Les inondations de 1841 détériorent également les voies de communications, notamment la route royale Napoléon I^{er} vers Calais, ainsi que la route royale n°28, entre Rouen et Saint-Omer. Les infrastructures sont touchées, les communications interrompues. La rupture du pont de Bouttencourt, provoquée par les eaux de la Bresle, suspend l'acheminement du courrier. Le système D prend alors le relais : le courrier est acheminé à l'aide d'une corde tendue entre les deux berges. Le 13 janvier 1841, le cœur du département est touché : les habitants des faubourgs de Hem, Saint-Maurice et Saint-Pierre ont les pieds dans l'eau.

- **Document 4 : Rapport du commissaire de police, 16 janvier 1841. Archives de la Somme, 99 M 79964.**

L'économie est paralysée : l'agriculture comme l'industrie. Les usines d'Amiens sont obligées de cesser leur activité pendant quelques jours. Le commissaire de police veille d'ailleurs à ce que les différentes vannes de décharges des moulins et usines soient levées jusqu'à ce que le niveau de la Somme baisse de façon significative. Les machines n'étant plus entraînées, les usines sont donc à l'arrêt.

La mer monte

L'ouest du département souffre de transgressions maritimes, phénomène résultant du mouvement de la marée qui inonde les terres, terres souvent gagnées sur la mer par les hommes.

- **Document 5 : Rapport de la gendarmerie impériale, 1854. Archives de la Somme, 99 M 107410.**

La marée envahit 126 hectares de cultures à Nouvion-en-Ponthieu. Des digues ont rompu, la mer coupe la route d'Abbeville au niveau du Crotoy, atteignant les premières maisons de Noyelles-sur-Mer. A Saint-Valery-sur-Somme, la ligne de chemin de fer est submergée par les eaux.

- **Document 6 : Statistiques de France, 1863. Archives de la Somme, 6 M 2379.**

Les inondations provoquent des pertes importantes, comme en témoigne ce tableau récapitulatif : 47 propriétaires sinistrés, dont 4 qui sollicitent des secours ; de nombreuses communes sont touchées.

- **Document 7 : *Le Courrier Picard*, 27 et 28 février 1990. Archives de la Somme, 812 PER 626.**

En février - mars 1990, le littoral picard connaît des inondations maritimes importantes. Les communes de Cayeux-sur-Mer et de Mers-les-Bains sont les plus gravement touchées. Cette catastrophe est le fruit de la conjonction de conditions naturelles exceptionnelles : un fort coefficient de marée (98 à 108), et une tempête de 4 jours avec des vents violents (150 km/h). Plus de 3 000 hectares de pâtures et de terres agricoles sont ensevelis sous les eaux. Ceux-ci restent immergés pendant plus de trois semaines dans certains secteurs.

La pluie tombe

- **Document 8 : *Le Pilote de la Somme*, 13 février 1931. Archives de la Somme, 255 PER 57.**

En février 1931, Abbeville et sa région subissent de fortes inondations. Le 13 février, cette catastrophe fait d'ailleurs la Une du *Pilote de la Somme*. Ce dernier fait état de l'ampleur du phénomène mais soulève également le problème du manque d'entretien et de l'absence de curage, dysfonctionnements accentuant les conséquences des inondations. D'autre part, le journal lance un appel aux autorités afin de venir en aide à la population. Par ailleurs, les grandes marées à venir et leurs conséquences éventuelles inquiètent le journal.

- **Document 9 : *Le Pilote de la Somme*, 6 mars 1931. Archives de la Somme, 255 PER 57.**

La crainte émise par *le Pilote de la Somme* en février devient réalité en mars : les grandes marées d'équinoxe aggravent les conséquences des inondations toujours présentes. La construction de défense ou de digues n'a pas permis de maîtriser la montée des eaux. Les conséquences de ces inondations sont tant agricoles qu'industrielles : les usines Saint frères de Flixecourt sont obligées de recourir au chômage technique, tout comme la scierie de Pont-Rémy.

- **Document 10 : Lettre du sous-préfet d'Abbeville au préfet, 11 février 1931. Archives de la Somme, 99 M 95/2.**

D'après l'analyse de la situation du sous-préfet d'Abbeville transmise au préfet de la Somme, les médias dramatisent les conséquences des inondations.

- **Document 11 : Rapport de l'ingénieur des Ponts et Chaussées au maire d'Abbeville, 9 février 1931. Archives de la Somme, 99 M 95.**

Les digues ne peuvent plus assurer leur rôle face à l'importance des précipitations. Aussi, les biens immobiliers et les cultures maraîchères sont submergés par les eaux. L'ingénieur des Ponts et Chaussées en appelle au maire afin de solliciter l'intervention de l'armée de manière à épauler les services des Ponts et Chaussées, débordés, et pour palier les multiples problèmes auxquels est confrontée la population.

- **Document 12 : *Le Progrès de la Somme*, 25 février 1931. Archives de la Somme, 99 M 95/2.**

Même si les conséquences sont moins graves, l'est du département n'est pas épargné par les inondations de février 1931, en témoignent les photographies publiées en première page du *Progrès de la Somme*.

- **Document 13 : Photographie de la vallée de la Somme inondée, 2001, Archives de la Somme, 1514 W non coté.**

Événement exceptionnel en raison de leur ampleur et de leur durée, les inondations de 2001 ont fortement marqué le département de la Somme. Ces inondations sont dues, en grande partie, à la remontée de la nappe phréatique. La région d'Abbeville est la première à être touchée. Puis, c'est au tour de la vallée de la Somme et des régions d'Albert et de Montdidier de subir les inondations. Début mai, on dénombre 130 communes sinistrées, plus de 1500 habitations inondées, des centaines de personnes évacuées et des routes coupées. Le bilan est effrayant : moins de dix communes concentrent à elles seules l'essentiel des dégâts. Les communes d'Abbeville, Fontaine-sur-Somme, Mareuil-Caubert, Amiens, Cagny et Camon comptent, en effet, 1328 maisons inondées sur les 2422 recensées sur l'ensemble du département, et 700 des 937 personnes évacuées.

- **Document 14** : *Le Courrier Picard*, 22 mars 2001. Archives de la Somme, 812 PER 892.

Les précipitations record du mois de mars 2001 sont les prémices des inondations.

- **Document 15** : *Le Courrier Picard*, 11 avril 2001. Archives de la Somme, 812 PER 893.

Au printemps 2001, ce sont 56 communes qui sont inondées. Les infrastructures - routes, chemin de fer - sont endommagées. Des déviations sont donc mises en place par la Direction Départementale de l'Équipement. Cette mesure est relayée par le *Courrier Picard*, qui publie, dès la fin du mois de mars, une carte des déviations pour cause d'inondations. Les transports ferroviaires ne sont pas épargnés : la ligne Amiens-Abbeville et la gare d'Abbeville sont submergées. Le trafic des Trains Express Régionaux n'est rétabli qu'à la mi-mai.

- **Document 16** : Photographie de rues inondées, 2001, Archives de la Somme, 1514 W non coté.

Le niveau de l'eau est tel que des panneaux incitant à la prudence face au risque de noyade sont installés dans les zones les plus touchées.

■ Prévenir plutôt que guérir

Alerter et aider

L'alerte et l'aide à la population constituent le premier moyen de prévention.

- **Document 17 : Rapport des officiers de santé sur l'inondation de 1799. Archives de la Somme, L 384.**

Les inondations amènent dans leur sillage leur flot d'épidémies. En effet, recouvrant les terres de la vallée de la Somme, les eaux limoneuses sont porteuses de calamités, telles que les émanations toxiques. Conscientes de ce risque, les autorités en informent la population et en appellent à l'enlèvement des dépôts de limons. De même, ces derniers délivrent divers conseils afin de limiter les risques d'intoxication.

- **Document 18 : *Le Courrier Picard*, 4 avril 2001, 812 PER 893 ; photographie d'intervention militaire, s.d. Archives de la Somme, 1514 W non coté.**

Face à l'ampleur de la catastrophe, l'armée est mobilisée. Les hélicoptères survolent le département afin de déterminer les actions à mettre en place. Au sol, les soldats consolident les digues de la Somme avec des sacs de sable.

- **Document 19 : *Le Courrier Picard*, 31 mars et 14 avril 2001. Archives de la Somme, 812 PER 892.**

Afin de venir en aide aux sinistrés, la solidarité entre en action. Collectivités locales, médias et associations comme la Croix Rouge oeuvrent pour récolter des dons et secourir les sinistrés.

- **Document 20 : *Le Courrier Picard*, 12 mars 1990. Archives de la Somme, 812 PER 627.**

L'Etat et les collectivités territoriales apportent leur soutien financier aux sinistrés. Lors des inondations maritimes survenues en 1990, le Président de la République, François Mitterrand témoigne, à Cayeux-sur-Mer et à Mers-les-Bains, de la volonté d'aider les sinistrés.

- **Document 21 : *Le Courrier Picard*, 13 mars 1990. Archives de la Somme, 812 PER 627.**

Le président du Conseil Général de la Somme propose d'inscrire au budget un crédit de 10,125 millions de francs afin de faire face aux premières dépenses engendrées par les inondations. L'aide financière de l'Etat et de la région est également fortement sollicitée.

Enquêter

Le deuxième volet préventif réside dans la réalisation d'enquêtes de manière à éviter que de semblables catastrophes ne se reproduisent.

- **Document 22 : Arrêt ordonnant l'estimation de travaux, XVIII^e siècle. Archives de la Somme, 1 C 1530/2.**

Suite aux inondations, des enquêtes sont menées pour évaluer, à la fois, les dégâts et le coût des travaux de défense nécessaires. Ainsi, un arrêt du Conseil du Roi ordonne l'inspection des bas champs d'Ault au Hourdel afin d'estimer tant le coût financier que la nature des travaux de défense et de protection contre l'invasion de la mer. Pour autant, cette enquête ne semble pas avoir été suivie de travaux.

- **Document 23 : Plan des zones inondées à Amiens et Rivery, XVIII^e siècle. Archives de la Somme, 1 C CP 703/10.**

Suite aux inondations, une cartographie des zones touchées est établie : les faubourgs Saint-Pierre et de Rivery, ainsi que les bras de la Somme. Or, ce secteur regroupe les parcelles maraîchères des Hortillonnages. Ce plan fait état de 60 jours d'inondations sur deux ans.

- **Document 24 : Modèle d'enquête sur les rivières, les canaux et les ponts, XVIII^e siècle. Archives de la Somme, 1 C 1370/14.**

Adressé au service des Ponts et Chaussées, ce modèle d'enquête est établi au XVIII^e siècle.

- **Document 25 : Exposé des travaux de la commission d'études de la vallée de la Somme, 1880. Archives de la Somme, 99 S 377670.**

En conséquence des crues des mois de juin et juillet 1879, le Conseil général de la Somme décide de former une commission ayant pour mission de déterminer à la fois les causes des inondations et les solutions à y apporter. Les nombreuses plaintes et pétitions sont à l'origine de la formation de cette commission, à l'instigation du préfet de la Somme, M. Spuller.

- **Document 26 : Questionnaire adressé par le département de la Somme aux présidents des commissions syndicales suite aux inondations de 1879. Archives de la Somme, 99 S 377670.**

Afin d'enrichir la réflexion préventive née de la collecte des diverses plaintes reçues lors de l'été 1879, ce questionnaire est envoyé aux 22 commissions syndicales se rattachant à la vallée de la Somme. Ce questionnaire a pour vocation d'éclaircir l'origine des inondations, d'identifier les dommages et de s'interroger sur les conditions d'entretien des rivières, canaux et marais, au moyen d'opérations de curage et de faucardement.

- **Document 27 : Avis de la préfecture de la Somme, aux élus et habitants des communes. Archives de la Somme, 99 S 377670.**

Parallèlement, des enquêtes sont effectuées dans un grand nombre de communes du département. A Corbie, les élus comme les habitants peuvent être entendus afin d'éclairer les travaux de la commission.

Effectuer des travaux

Anticiper les risques par le biais de travaux, tel est le troisième moyen d'action préventive.

- **Document 28 : Plan de situation des bas champs, XVIII^e siècle. Archives de la Somme, 1 C CP 1530/76.**

Dès le XVIII^e siècle, des travaux sont entrepris afin de faire face aux inondations maritimes. Ainsi, les bas champs sont protégés par des épis, comme en témoigne ce plan.

- **Document 29 : Arrêt du conseil du roi, 1773. Archives de la Somme, 1 C 1544.**

Autre moyen d'action préventive préconisé par cet arrêt : l'entretien des rivières au moyen d'opérations de curage, d'approfondissement, de contrôle des vannes...

- **Document 30 : Affiche du syndicat des hortillonnages, 1859. Archives de la Somme, 99 S 355528.**

Afin de prévenir les débordements des cours d'eau, le syndicat des hortillonnages ordonne le nettoyage des rieux.

- **Document 31 : Rapport du préfet, 1881 ; dessins représentant le pont de Buny, 1884. Archives de la Somme, 99 S 377670.**

Face aux inondations, des moyens d'action sont proposés : curer les rivières et canaux, protéger et consolider les berges, réparer, entretenir ou réaménager des écluses, ponts et ouvrages d'art. L'une des propositions consiste, par exemple, à Buny, en l'élargissement du pont. Pour autant, ce projet reste sans application.

- **Document 32 : Carte de la baie de Somme concernant les projets d'amélioration de la navigation maritime, 1883. Archives de la Somme, 99 S 377670.**

La commission chargée d'étudier les questions relatives à la navigation maritime en baie de Somme dresse une carte recensant les travaux prévisionnels : endiguement et fixation des passes, construction ou prolongement des canaux. Relevons que le projet de prolongement du canal de Saint-Valery jusqu'au Hourdel, ainsi que la construction de canaux jusqu'à Cayeux-sur-Mer et au hâble d'Ault n'ont jamais vu le jour. Pour autant, si les ouvrages d'art ne sont pas sortis de terre, les travaux d'entretien et de curage, moins coûteux, sont entrepris.

Piste pédagogique

- A la lecture des documents, quelles sont les zones du département les plus souvent touchées par les inondations ?
- Quelles sont les mesures prises pour faire face à la catastrophe ?
- Quelles sont les mesures prises pour prévenir ce type de catastrophe ?
- Rédiger une synthèse sur le phénomène des inondations.

Les catastrophes naturelles telles que les coups de vent, tempêtes ou foudre ont souvent un caractère exceptionnel qui marque les esprits. Les descriptions faites de ces catastrophes, notamment dans la presse, sont empreintes d'effroi, comme en témoigne le vocabulaire utilisé. Cette situation s'explique par le caractère souvent imprévisible et brutal de ces phénomènes. Des tempêtes, aux conséquences matérielles et humaines dramatiques, sont d'ailleurs à dénombrer, surtout localisées sur la façade littorale.

Ces tempêtes provoquent de nombreux naufrages, notamment dans le secteur de Cayeux-sur-Mer. Ainsi, le 4 janvier 1736 un naufrage fait 36 morts. Le 6 novembre 1787 c'est au tour du Jacques-François, bateau de pêche, de sombrer. Bilan : 12 morts. En 1800, une forte tempête touche une nouvelle fois les environs de Cayeux-sur-Mer.

- **Document 33 : Lettre du maire de Saint-Valery-sur-Somme au préfet, 1800. Archives de la Somme, 99 M 441.**

Le maire de Cayeux-sur-Mer informe le préfet des dégâts causés par l'ouragan des 4 et 5 novembre 1800 qui a frappé la zone côtière du département : la quasi-totalité des toitures des maisons est détruite.

- **Document 34 : Lettre du commandant de gendarmerie au préfet, 1800. Archives de la Somme, 99 M 441.**

Le commandant de gendarmerie fait état des dégâts occasionnés aux bateaux de pêche. En effet, plusieurs d'entre eux ont chaviré entre Ault et Cayeux-sur-Mer. Deux bateaux originaires de Dieppe et faisant route vers Berck, sont pris dans l'ouragan : seul l'un des équipages est sauvé. Un bateau de pêcheurs du Tréport sombre sans aucun survivant. Un autre navire de pêcheurs dieppois déplore la mort de 11 hommes, 18 ayant pu être sauvés par les citoyens d'Ault.

- **Document 35 : Lettre du commissaire de police de la commune d'Abbeville, 1800. Archives de la Somme, 99 M 441.**

Si les conséquences de l'ouragan des 4 et 5 novembre 1800 sont dramatiques sur le littoral, l'intérieur des terres n'est pas épargné. Ainsi, à Abbeville, des arbres encombrant la circulation routière. La chute de ces derniers perturbe également la circulation fluviale.

- **Document 36 : Lettre du sous-préfet de Doullens, 1800. Archives de la Somme, 99 M 441.**

L'ouragan s'engouffre loin à l'intérieur des terres : la forêt de Luceux n'est pas épargnée.

- **Document 37 : Lettre de l'architecte de la Somme au préfet ; état estimatif du coût de la réparation des vitraux, 1826. Archives de la Somme, 3 V 30.**

Les tempêtes touchent sans distinction : habitations, usines, champs, axes de circulation mais aussi monuments. Les vitraux de la chapelle Saint-Pierre de la cathédrale d'Amiens sont, eux aussi, endommagés par l'épisode venteux du 14 novembre 1826.

- **Document 38 : *Le Pilote de la Somme*, 3 octobre 1887. Archives de la Somme, 255 PER 9.**

A peine un siècle plus tard, le 3 octobre 1887, le *Pilote de la Somme*, journal abbevillois, fait sa une avec la tempête qui a surpris, une nouvelle fois, les bateaux de pêche : de nombreuses victimes sont à déplorer parmi les marins de Cayeux-sur-Mer et du Crotoy. Ce même journal évoque d'autres catastrophes : en 1842, à Cayeux-sur-Mer, 57 marins trouvent la mort. En 1862, à Berck, la tempête fait 38 victimes ; en 1867, un bateau du Crotoy fait naufrage sur les côtes bretonnes. Le journal lance d'ailleurs une souscription en faveur des familles des victimes.

- **Document 39 : Tempête survenue à Cayeux-sur-Mer, XIX^e siècle. Archives de la Somme, 14 FI 63/42.**

Suscitant la curiosité autant que la peur, les phénomènes de tempêtes attirent les badauds sur la plage de galets de Cayeux-sur-Mer.

- **Document 40 : Tempête survenue à Cayeux-sur-Mer, XIX^e siècle. Archives de la Somme, 8 FI 2511.**

Bilan de la tempête : cabines de plage et chemin de planches dévastés.

- **Document 41 : Tempête à Mers-les-Bains, 14 mars 1914. Archives de la Somme, 8 FI 5743.**

Ce cliché montre un attroupement de personnes sur la plage de Mers-les-Bains pendant la tempête survenue le 14 mars 1914.

- **Document 42 : Tempête à Mers-les-Bains, 14 mars 1914. Archives de la Somme, Archives de la Somme, 8 FI 1654.**

Autre conséquence de le tempête : une digue inondée.

- **Document 43 : Photographies prises à Fort-Mahon lors des tempêtes des 16 et 20 août 1931. Archives de la Somme, 99 S 1108/1.**
- **Document 44 : *Le Courrier Picard*, 27 février 1990. Archives de la Somme, 812 PER 626.**

Des vents violents de 140 à 150 km/h frappent une nouvelle fois la Picardie maritime.

- **Document 45 : *Le Courrier Picard*, 1^{er} mars 1990. Archives de la Somme, 812 PER 627.**

Les dégâts matériels sont considérables : toitures arrachées, vitrines de commerces endommagées, arbres tombés sur les chaussées, coupures d'électricité...

- **Document 46 : *Le Courrier Picard*, 27 décembre 1999. Archives de la Somme, 812 PER 862.**

La une du *Courrier Picard* est consacrée aux conséquences de la tempête qui touche le Nord de la France et de l'Europe à la fin du mois de décembre 1999. La Une dresse le bilan des conséquences humaines et matérielles de cet épisode venteux d'une rare violence.

- **Document 47 : *Le Courrier Picard*, 30 décembre 1999, Archives de la Somme, 812 PER 862.**

Le communiqué de la Préfecture précise que les tempêtes ne sont pas reconnues comme catastrophes naturelles, au contraire des inondations. Par conséquent, ce sont les compagnies d'assurances qui doivent indemniser les victimes. En revanche, en cas de catastrophe naturelle, le préfet déclenche le plan ORSEC, plan d'organisation des secours. Par ailleurs, un numéro de téléphone d'urgence est activé par la Préfecture.

Piste pédagogique

Il s'agit de comparer les tempêtes de 1887 et 1999, à travers l'étude de la presse.

	<i>Le Pilote de la Somme</i> , 1887 (document 38)	<i>Le Courrier Picard</i> , 1999 (documents 46 et 47)
De quel type de catastrophe naturelle s'agit-il ?		
Quand et où s'est-elle produite ?		
Dresser un bilan des conséquences.		
Quelle est l'utilisation et le choix des images ?		
Quel est le vocabulaire utilisé ? Comment est mis en avant le ressenti de la population ?		
L'information est mise en page. De quelle manière ?		
Comment le journal tente-t-il d'aider la population ?		

Les catastrophes naturelles que sont le très grand froid ou la sécheresse ont des particularités très différentes selon la durée et l'ampleur du phénomène.

En effet, celui-ci peut être court -quelques jours- mais intense - chute ou forte montée de la température. Au contraire, le phénomène peut s'inscrire dans la durée, avec une intensité variable.

Ces excès de température affectent particulièrement les cultures et l'élevage mais ont aussi des conséquences humaines, notamment pour les personnes les plus démunies ou vulnérables (enfants et personnes âgées).

A la hausse !

- **Document 48 : Procès-verbal des pertes occasionnées par la sécheresse, 1893. Archives de la Somme 99 M 106760/1.**

En 1893, une sécheresse excessive et prolongée engendre des dégâts considérables. Aussi, des commissaires enquêteurs sont chargés d'évaluer les pertes subies par la population par suite de la sécheresse, comme ici, dans la commune d'Acheux-en-Vimeu.

- **Document 49 : Lettre du maire d'Acheux-en-Vimeu au sous-préfet d'Abbeville, 6 octobre 1893. Archives de la Somme, 99 M 106760**

Les efforts du maire de la commune d'Acheux-en-Vimeu portent sur l'obtention, pour les sinistrés, du report ou de la réduction des impôts, circonstance exceptionnelle prévue par l'instruction générale du 30 janvier 1892

- **Document 50 : Lettre du sous-préfet d'Abbeville au préfet, 1966. Archives de la Somme, 25 W 127.**

La météorologie se généralise et surtout se diffuse au XX^e siècle.

Mesure plus rationnelle, un dispositif d'alertes météorologiques est mis en place afin d'informer population et établissements publics et privés.

- **Document 51 : *Le Courrier Picard*, 22 janvier 1966. Archives de la Somme, 25 W 127.**

Le *Courrier Picard* se fait d'ailleurs l'écho de ce dispositif afin d'en informer le plus grand nombre. Cette information est également diffusée par la Chambre de Commerce et d'Industrie sous forme de notice.

- **Document 52 : *Le Courrier Picard*, 3 juillet 1976. Archives de la Somme, 812 PER 333.**

Jouant la carte de l'optimisme et de la décontraction malgré la gravité de la situation, le *Courrier Picard* évoque la pénurie d'eau par un subtil jeu de mot. Pour autant, cet article souligne la prise de conscience du ministère, et informe de l'intervention de l'armée pour aider les éleveurs.

- **Document 53 : Lettre du directeur départemental de l'agriculture au préfet, 17 juin 1976. Archives de la Somme, 1052 W 149.**

L'été 1976 connaît une sécheresse très sévère. De décembre 1975 à août 1976, les précipitations mensuelles sont déficitaires. La moitié nord du pays est particulièrement affectée. Cette sécheresse est dû à l'anticyclone chaud qui couvre habituellement le Sahara et les pays méditerranéens, et qui progresse et surtout stationne au-dessus de l'Europe du Nord et de l'Ouest.

Les conséquences économiques de la canicule de l'été 1976 sont innombrables. Le département étant essentiellement rural, l'agriculture est particulièrement touchée : les cultures comme les animaux souffrent de l'excès de chaleur. Le rapport de l'ingénieur en chef du Génie Rural dressé au Préfet est alarmant : la sécheresse affecte les cultures de printemps, affaiblit l'ensemble des rendements et altère les productions de viande et de lait.

- **Document 54 : *Le Courrier Picard*, 7 juillet 1976. Archives de la Somme, 812 PER 333.**

Autre secteur touché : l'industrie. En effet, la canicule rend les conditions de travail très pénibles pour la plupart des travailleurs, la température des ateliers et des usines est insoutenable. Aussi, pétitions et arrêts de travail se succèdent afin d'obtenir des mesures exceptionnelles en réponse à une situation climatique elle-même exceptionnelle. La première revendication est d'adapter les horaires de travail aux conditions climatiques, à savoir adopter la journée de travail continue de 5h00 à 13h00, ce que demandent les ouvriers de C.E.M.A (Construction électro-mécanique d'Amiens).

- **Document 55 : *Le Courrier Picard*, 26 et 27 juin 1976. Archives de la Somme, 812 PER 333.**

Face aux catastrophes naturelles, le secours de la religion est parfois invoqué : en témoigne cet appel à la « prière pour la pluie », lancé par les évêques de l'ouest de la France et publié en première page du *Courrier Picard* des 26 et 27 juin 1976.

- **Document 56** : *Le Courrier Picard*, 7 août 2003. Archives de la Somme, 812 PER 949.

Été 2003 : la France souffre de la chaleur. Des records de température sont enregistrés. Ces excès de chaleur entraînent une pollution accrue. Les conditions de travail sont également rendues très difficiles pour la majorité des salariés.

- **Document 57** : *Le Courrier Picard*, 16 août 2003. Archives de la Somme, 812 PER 949.

Afin de protester contre la détérioration de leurs conditions de travail -une température atteignant parfois jusqu'à 50 degrés- les employés de Goodyear se mettent en grève.

- **Document 58** : *Le Courrier Picard*, 16 août 2003. Archives de la Somme, 812 PER 949.

« Canicule : l'été meurtrier » : les décès dus à la chaleur se multiplient.

A la baisse !

- **Document 59** : *Etat des dommages causés par le dégel, 1784*. Archives de la Somme, 1 C 1544.

L'hiver 1783-1784 est particulièrement rude : 70 jours de gelée, 24 jours de neige et un froid continu de décembre à mars. Le document fait état des dommages causés à la fois par le froid mais aussi par le dégel. Ainsi, les travaux dans les manufactures sont-ils suspendus. Autre conséquence : la disette de la tourbe, moyen de chauffage, réduit la population d'Amiens à l'extrême misère.

Lorsque le dégel s'amorce, une nouvelle catastrophe affecte habitations et manufactures : la montée des eaux.

- **Document 60** : *Lettre du sous-préfet de Doullens au préfet, 1802*. Archives de la Somme, 99 M 571.

Le 18 février 1807, le département voit s'abattre des averses de neige, accompagnées d'un vent violent. Le bilan est dramatique : en une seule journée, 10 personnes meurent à Abbeville, 3 à Amiens, 11 à Doullens et 18 autres dans l'arrondissement de Péronne.

- **Document 61 : Lettre du sous-préfet d'Abbeville au préfet, 1807. Archives de la Somme, 99 M 571.**

Dans la majorité des cas, la mort frappe les plus démunis, sans toit pour les protéger, ainsi que les personnes itinérantes qui doivent emprunter les routes encombrées de neige, au risque d'être pris au piège. D'ailleurs, de nombreux corps sont retrouvés après la fonte des neiges sur les bords des routes.

- **Document 62 : Lettre du sous-préfet de Péronne, 1827. Archives de la Somme, 99 M 107.**

Gel puis dégel fragilisent considérablement le sol, notamment les voies de circulation. Aussi, dès le XIX^e siècle, les autorités prennent des mesures préventives en instaurant des barrières de dégel sur les chaussées les plus fréquentées.

- **Document 63 : *Le Petit Illustré*, 29 janvier 1881. Archives de la Somme, 805 PER 1.**

Le *Petit Illustré*, supplément au *Progrès de la Somme*, dans son édition du 29 janvier 1891 représente le froid glacial qui paralyse la France durant l'hiver 1890-1891. En effet, 112 jours de gelée sont à dénombrer dont 58 consécutifs, du 26 novembre au 23 janvier. Cette gravure illustre dramatiquement bien les conséquences du froid sur les plus démunis : une file de personnes attendant pour trouver refuge dans l'hospitalité de nuit.

- **Document 64 : *Le Courrier Picard*, 3 janvier 1879. Archives de la Somme, 812 PER 363.**

« L'hiver a encore tué », tel est le titre du *Courrier Picard* du 3 janvier 1879. Deux jours plus tard, ce dernier fait état des conditions de circulation rendues extrêmement difficiles par la neige : « Somme : rouler est devenu pratiquement impossible ».

- **Document 65 : *Le Courrier Picard*, 5 janvier 1879. Archives de la Somme, 812 PER 363.**

Autres conséquences entraînées par la vague de froid : des coupures de courant fréquentes, notamment dans l'arrondissement de Montdidier ; des collèges et lycées fermés ; des écoles au ralenti sur l'ensemble du territoire.

- **Document 66** : *Le Courrier Picard*, 6 et 7 janvier 1979. Archives de la Somme, 812 PER 363.

La situation est tellement critique que l'armée intervient avec des blindés pour dégager les routes départementales. Selon le directeur de cabinet du préfet, si le plan ORSEC n'est pas déclenché, des moyens d'action similaires sont mobilisés. L'activité des usines est ralentie, parfois totalement interrompue : entreprises de textile Cosserat à Amiens, entreprises de métallurgie d'Airaines et d'Albert, sucrerie de Beaucamps.

- **Document 67** : *Le Courrier Picard*, 8 janvier 1979. Archives de la Somme, 812 PER 363.

Tandis que la majorité des habitants du département subit ces aléas climatiques, certains prennent les événements avec philosophie en s'adonnant, par exemple, au ski de fond au bois de Creuse, près d'Amiens et à Saint-Vast-en-Chaussée.

Piste pédagogique

Activité 1 :

Observer chaque document iconographique et relever les conséquences des excès de température, ainsi que les mesures prises pour y répondre.

Document iconographique	Conséquences	Mesures prises
Le froid (document 59)		
Le froid (document 62)		
La sécheresse (document 53)		

Activité 2 :

Etude de cas : La canicule de 2003 (documents 56 à 58)

- A la lecture des documents, relever toutes les conséquences de la sécheresse.
- Montrer que différents secteurs d'activité sont touchés par cette canicule.
- Rédiger un paragraphe expliquant que la canicule de 2003 est une catastrophe naturelle majeure dans le département de la Somme.

La grêle est une des calamités les plus marquantes. En effet, elle occasionne des dégâts considérables aux récoltes. Le département est frappé à de nombreuses reprises mais certains phénomènes sont plus spectaculaires que d'autres. Parmi ces derniers, l'orage de grêle du 13 septembre 1788 qui traverse le Nord de la France : certaines communes de notre département sont particulièrement dévastées, notamment la commune de Montdidier. Les averses de grêles entraînent des dégâts agricoles et matériels importants qui sont évalués en vu de réparations éventuelles aux populations, souvent démunies. Afin de prévenir ces risques, des cartes de prévention sont établies.

Pourtant, imprévisibles, ces phénomènes continuent de frapper épisodiquement les territoires de notre département. En témoigne, l'épisode orageux, accompagné d'un rideau blanc de grêles, qui touche le Santerre en juillet 2007. Nombre de champs, de jardins, de voitures, de toitures, de vérandas des communes de Vauvillers, Caix ou encore Harbonnières sont dévastés par cette averse de grêles, aussi destructrice qu'éphémère.

- **Document 68 : Carte de localisation de la tornade et de l'orage de grêles, d'après une carte communiquée par M. Gilbert Duteille, extr. du *Bulletin de la Serham*, n°2, 2001. Archives de la Somme, 213 REV 11.**

L'intérêt de cette carte est de montrer que la tornade est née le 13 juillet 1788 près de Loches, puis s'est développée sur Chartes, Rambouillet, Pontoise et Clermont avant d'atteindre son paroxysme sur la zone de Montdidier. La tornade affecte non seulement la ville mais aussi les villages environnants comme Royaucourt, Mesnil-Saint-Georges. La tornade poursuit sa route en Flandres avant de mourir en Hollande.

- **Document 69 : Notes relatives à la tempête du 13 juillet 1788 par le citoyen Tessier. Archives de la Somme, 6 M 2378.**

Cette note présente l'orage du 13 juillet 1788 comme un désastre majeur. En effet, il éclate à une époque de l'année où toutes les récoltes sont sur pied. Cette note fait état des dégâts matériels et agricoles. Elle se clôture par un questionnaire envoyé aux associations et compagnies scientifiques afin de collecter des renseignements précis sur le profil de cette tempête.

- **Document 70 : Requêtes de cultivateurs, 1790. Archives de la Somme, L 2360.**

La tempête de grêle du 13 juillet 1788 plonge de nombreux cultivateurs en situation précaire. Les administrateurs du Directoire du district de Montdidier reçoivent plusieurs représentations de cultivateurs sinistrés, dont celle d'un habitant de Mesnil-Saint-Georges, Jean-François Dauchel, fermier travaillant pour le compte des Bénédictins de Montdidier. Ce dernier énumère l'état de ses pertes, dont la totalité des parcelles de céréales : blé, avoine, orge, méteil et autres fourrages de blé.

- **Document 71 : Evaluation des pertes, 1861. Archives de la Somme, 6 M 2378.**

Chaque année, des statistiques sont établies pour évaluer les dégâts et les coûts des catastrophes naturelles. Le tableau, pour l'année 1861, évalue les pertes de 2 948 propriétaires ou fermiers par suite de grêles. Sur ce nombre, seuls 411 ont versé à la caisse départementale des cotisations qui leur a procuré des secours.

- **Document 72 : Ordonnance du roi sur les assurances, 1824. Archives de la Somme, 99 M 107626.**

A partir de 1824, il devient possible pour les cultivateurs de s'assurer contre la grêle. En effet, une ordonnance royale du 25 février 1824 autorise l'Assurance mutuelle d'Arras à couvrir les dégâts occasionnés par la grêle sur le territoire du département. Pour autant, seulement 11 % des victimes de la grêle sont assurés dans les années 1890.

- **Document 73 : Statut de la Chambre d'Assurance mutuelle contre la grêle pour le département de la Somme, 1824. Archives de la Somme, 99 M 117626.**

Des restrictions sont émises quant au contrat d'assurance sur les cultures : certains fruits et légumes, ainsi que les produits du jardinage ne sont pas assurés.

- **Document 74 : Procès-verbal de vérification des pertes éprouvées de la commune de Forest-l'Abbaye, 1895. Archives de la Somme, 9 M 117626.**

Lorsque les victimes de la grêle ne sont pas assurées, l'Etat peut, après un examen minutieux de leur situation par les contrôleurs des contributions, apporter un secours financier. Au niveau des communes, les pertes sont inventoriées par victime et la nature et l'évaluation des pertes sont indiquées. L'impôt qu'en tire d'ordinaire l'Etat est mentionné. Celui-ci donne une première estimation des dégrèvements d'impôts susceptibles d'être faits. Enfin, des précisions sont apportées quant aux conditions de ressources de la victime : aisée, peu aisée ou nécessiteuse. Dans ce dernier cas, des secours sont délivrés.

- **Document 75 : Carte de prévention, 1926. Archives de la Somme, DA 670.**

Cette carte est publiée en 1926 par Monsieur Duchaussoy. Cette étude fait suite à l'observation de 3 664 orages. Le but est de répertorier les zones à risque et ainsi prévenir autorités et populations locales.

- **Document 76 : Mandement de l'évêque d'Amiens, extr. du journal religieux *Le Dimanche*, n°1211, 9 septembre 1894. Archives de la Somme, 228 PER 4.**

Face aux catastrophes naturelles, l'Eglise cherche à apporter aide et réconfort à ses fidèles. Selon elle, le moyen de mettre fin et de prévenir les orages est de recourir à la prière, ce à quoi en appelle ici l'évêque d'Amiens. D'autre part, ce dernier ordonne l'organisation de manifestations de culte, telles des processions pouvant être faites à l'intérieur ou à l'extérieur des églises du diocèse, et au cours desquelles des dévotions aux saints des paroisses sont célébrées.

- **Document 77 : Nouvelles diocésaines, extr. du journal religieux *Le Dimanche*, n°1213, 23 septembre 1894. Archives de la Somme, 228 PER 4.**

En plus de son soutien spirituel, l'Eglise apporte une aide matérielle aux sinistrés. En témoigne, au cours de la messe, cette quête faite en faveur des victimes des orages de grêles.

Piste pédagogique

Etude du document 75 :

Analyse du document

- A quelle date cette carte a-t-elle été établie ? Par qui ?
- Comment ?
- Dans quel but ?

Exercice de localisation géographique

- Repérer les zones à risque sur la carte (étudier la légende)
- Localiser les trois zones dangereuses que sont Montdidier et Rosières-en-Santerre, Roisel et Combles, Doullens et Acheux-en-Amiénois. Localiser les cantons les moins touchés, constituant une zone protégée par la proximité de la mer.
- Reprendre l'étude de cas de l'orage de 1788 dans les environs de Montdidier (document 69) et identifier la zone dans laquelle se localise Montdidier.
- Localiser la zone d'implantation de l'établissement scolaire des élèves : quelles observations ont-ils pu faire ? Cela correspond-t-il aux observations de la carte ?

Même s'ils sont limités et faiblement ou non ressentis par la population, les tremblements de terre n'épargnent pas notre département. Longtemps, ces secousses sismiques ont été perçues, par les habitants, comme un châtement envoyé par Dieu.

Les glissements de terrains, aux conséquences matérielles dramatiques, sont, quant à eux, beaucoup plus fréquents. Parfois, ces phénomènes sont associés à d'autres catastrophes naturelles telles que les inondations.

- **Document 78 : Carte du tremblement de terre du 6 avril 1580. Modélisation par www.sisfrance.net.**

En 1580, la ville d'Amiens subit un tremblement de terre. L'épicentre se situe dans le détroit de Calais et de Douvres. L'intensité étant de 7 sur l'échelle de Richter, les dommages sont assez importants dans cette zone. Les secousses sont ressenties jusqu'à 475 kms de distance. A Amiens, aucun dégât matériel n'est à déplorer.

- **Document 79 : Article de M. Duchaussoy, *Les tremblements de terre en Picardie*, Société Linnéenne du Nord de la France. Archives de la Somme, 39 REV 68.**

Pour autant, ce phénomène est perçu par la population comme un fléau envoyé par Dieu. En réaction, le recours à la religion s'intensifie : prières et processions se multiplient.

- **Document 80 : Carte du tremblement de terre du 31 décembre 1882. www.sisfrance.net.**

Le dernier jour de l'année 1882 est marqué, dans la région du Ponthieu et du Vimeu, par un séisme d'intensité 5 sur l'échelle de Richter. A Ault, zone de l'épicentre, la falaise souffre de ces secousses sismiques : des éboulements sont à déplorer. Une réplique est ressentie le lendemain.

- **Document 81 : *Le Pilote de la Somme*, 9 janvier 1883. Archives de la Somme, 255 PER 7.**

Le journal insiste sur la peur et l'état de panique qui s'emparent de la population suite au tremblement de terre. De nombreuses communes du canton ont, en effet, senti les secousses.

- **Document 82 : Fiche type de relevé de tremblement de terre, s. d. Archives de la Somme, 8 ETP 18.**

Etablie par le Bureau central météorologique de France, cette fiche comporte un questionnaire et rappelle les instructions pour les observateurs des phénomènes sismiques.

- **Document 83 : *Le Courrier Picard*, 22 décembre 1993. Archives de la Somme, 812 PER 718.**

En décembre 1993, un affaissement de terrain provoque un trou important sur la ligne de chemin de fer au niveau de la gare TGV d'Ablaincourt-Pressoir. Ce mouvement de terrain est à l'origine du déraillement d'un TGV, heureusement, sans faire de victimes.

- **Document 84 : *Le Courrier Picard*, 22 décembre 1993. Archives de la Somme, 812 PER 718.**

Plusieurs hypothèses sont avancées quant aux causes de ce glissement de terrain : inondations, présence de galeries souterraines, problème de terrassement.

- **Document 85 : *Le Courrier Picard*, 23 mars 2001. Archives de la Somme, 812 PER 892.**

En mars 2001, la falaise de Boves s'effondre dans les cours de trois habitations suite à un glissement de terrain provoqué par les inondations. Sept maisons sont, par ailleurs, évacuées.

Piste pédagogique

Etude de cas : le séisme du 31 décembre 1882 (documents 80 et 81).

- Où se situe l'épicentre du séisme ?
- D'après les documents, quelle est l'intensité du séisme (secousse ressentie, dégâts...)?
- Relever le vocabulaire utilisé dans la presse pour exprimer le ressenti de la population.



Bief : Section d'un canal ou d'un cours d'eau comprises entre deux écluses ou entre deux chutes, deux rapides.

Canicule : Période de très grande chaleur de l'été.

Catastrophe : Événement qui entraîne des conséquences humaines et matérielles (le risque est devenu réalité).

La catastrophe peut être naturelle, elle est alors la conséquence de déchaînements de la nature (tempête, inondations, séisme, excès de température...), elle peut être technologiques, elle résulte alors des activités humaines (explosion d'usine, accident de transport d'un produit dangereux...).

Curage : Action de curer, c'est-à-dire nettoyer en grattant, en raclant, par exemple des canaux ou les lits des rivières.

Foucard : Mot d'origine picarde : « fauquer » : « faucher », grande faux pour faucher les herbes des rivières et marais.

Indemnisation : Remboursement des dommages subis.

Inondation : Submersion, lors d'une crue, des terrains avoisinant le lit d'un cours d'eau, masse des eaux qui inondent.

Mouvement de terrain : Déplacement plus ou moins brutal du sous-sol (glissement, chute, éboulement...).

Plan OR.SEC. : Plan d'organisation des secours, déclenché au niveau départemental ou national.

P.P.R.I : Plan de Prévention des risques d'inondations.

Rieux : Nom picard donné aux canaux dans les hortillonnages.

Risque : Danger plus ou moins probable auquel sont exposés de nombreuses personnes, leurs biens et l'environnement.

Sécurité civile : Ensemble des personnes qui portent secours lors des catastrophes (pompiers, Samu, policiers, gendarmes...).

Transgression maritime : Phénomène lors duquel la marée inonde les terres.

Ouvrages généraux

CHAMPION (Maurice), *Les inondations en France depuis le VI^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Dunod, 1863.

DELUMEAU (Jean) et LEQUIN (Yves) (dir.), *Les malheurs des temps : histoire des fléaux et calamités en France*, Paris, Larousse, 1987.

LEDOUX (Bruno), *Les catastrophes naturelles en France*, Paris, Payot, 1995.

RAMADE (François), *Des catastrophes naturelles ?*, Paris, Dunod, 2006.

VEYRET (Yvette), *Géographie des risques naturels en France*, Paris, Hatier, 2004.

VEYRET (Yvette), *Géographie des risques naturels*, Paris, La documentation photographique, n°8023, 2001.

Ouvrages régionaux

BEUCHER (Stéphanie), *Les inondations de la vallée de la Somme de 2001 : extension spatiale, aspects historiques, acteurs*, Mémoire de maîtrise, Amiens, 2001-2002.

CARTIER (Lenny), *Les catastrophes naturelles dans la Somme*, Mémoire de maîtrise, Amiens, 2003.

JORON V. et MIQUET P., *Les intempéries d'antan*, Terre Picarde, n°16, 1986.

MARTIN (Aurélien), *L'orage de grêle du 12 juillet 1788*, Bulletin de la Serham, n°2, octobre 2001.

La vallée sous les eaux, les inondations dans la vallée de la Somme et sur le plateau picard des origines à l'an 2002, collection « Souvenance », Edition la Vague verte, Woignarue, 2002.

A large rectangular area with a blue border and horizontal dashed lines for writing, occupying most of the page.

St Quentin

Rivière de

Maye

Une autre façon d'aborder l'histoire...

Le service éducatif des Archives départementales de la Somme



Ecrivez-nous ou contactez-nous :

61 rue Saint-Fuscien 80000 Amiens

Téléphone : 03.60.03.49.50 – Télécopie : 03.60.03.49.59

Courriel : archives@somme.fr - www.somme.fr/culture/archives

Contacts : Elise Bourgeois, Elise Cassel, Laurine Jacques, Laëtitia Levasseur, Jean-François Grouset

Photographies de couverture :

Première : Archives départementales de la Somme, J. Jullien

Quatrième : Archives départementales de la Somme

Conception : imprimerie du Conseil général de la Somme

Responsable de la publication : Elise Bourgeois, directrice adjointe des Archives départementales de la Somme.

Crédit photographique et numérisation des images : Archives départementales de la Somme.

Achévé d'imprimer en décembre 2013 par l'imprimerie du Conseil général de la Somme

Dépôt légal : décembre 2013

Ochancourt